
Bibliothécaire Territorial - Interne



Métier

- Secteurs d'activité

Le bibliothécaire est recruté dans un établissement ou service (bibliothèques ou documentation).

- Diplôme reconnu

Le diplôme est reconnu dans le privé.

Dans la fonction publique, les 4 fonctions suivantes sont accessibles sur concours :

- Catégorie A : conservateur de bibliothèque, bibliothécaire
- Catégorie B : bibliothécaire adjoint spécialisé, bibliothécaire adjoint

- Conditions de travail

Le bibliothécaire est chargé d'accueillir le public, l'informer, l'orienter dans ses recherches. Il peut également participer à l'organisation d'expositions ou rencontres autour de la lecture et effectuer des missions de documentation auprès des collectivités et établissements publics. Le travail est le plus souvent sédentaire et nécessite une adaptation aux nouvelles technologies.

- Perspectives de carrière

Dans le secteur public, la progression de carrière se fait selon une grille indiciaire ou par concours internes.

Dans le secteur privé, la progression dépend de la capacité à évoluer dans des fonctions différentes et dans diverses entreprises.

- Qualités requises

Le bibliothécaire accomplit un travail technique minutieux. Le relationnel est de mise ainsi que la rigueur et l'ouverture d'esprit. Véritable animateur culturel, il est chargé de promouvoir la bibliothèque auprès du public.

- Conditions d'accès

Concours interne : être fonctionnaire et justifier d'au moins 4 ans de services publics effectifs

- Formation conseillée

Des filières universitaires ou des écoles spécialisées forment au métier de Bibliothécaire (DUT, Licences Professionnelles, Masters Pro) L'école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) à Villeurbanne recrute sur concours. Les centres régionaux de L'ABF assurent des formations d'auxiliaires des bibliothèques.

Le CONSEIL D'IPREPA pour préparer votre concours " Les aspects à maîtriser " :

- Maîtrise des langues
- Bonne culture générale
- Maîtrise des matières Lettres, Sciences humaines & sociales ou
- maîtrise des Sciences juridiques, politiques ou économiques